



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Question au Gouvernement n° 2513

Texte de la question

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024

M. le président. La parole est à M. Jean-Jacques Ferrara.

M. Jean-Jacques Ferrara. Ma question s'adresse à Mme la ministre des sports, qui est visiblement absente.

M. Pierre Cordier. Elle a piscine !

M. Jean-Jacques Ferrara. La France se prépare à convier le monde entier à l'un de ses plus grands événements internationaux : je fais bien sûr référence aux Jeux olympiques et paralympiques. En 2024, en effet, quelque 15 000 athlètes, 20 000 journalistes, ainsi que des millions de spectateurs et des milliards de téléspectateurs feront de Paris la capitale mondiale du sport. Cent ans après les derniers Jeux d'été organisés en France, il s'agit là d'une opportunité unique de mettre en valeur ce que notre pays compte de meilleur.

S'il s'agit bien des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 – la région parisienne regroupant l'essentiel des sites de compétition –, il n'en reste pas moins que la volonté affichée du comité d'organisation consiste à faire de ces Jeux non pas seulement ceux de Paris, mais bien ceux de la France. Ainsi, les épreuves de voile se dérouleront à Marseille, tandis que le tournoi de football sera réparti sur plusieurs stades du territoire national – Lyon, Rennes, Nantes, Bordeaux, et ainsi de suite. Quant au surf, l'un des sports additionnels présélectionnés, il pourrait se dérouler – je m'en félicite – à Tahiti, faisant ainsi des territoires ultramarins un site de compétition.

M. Pierre Cordier. Évidemment, sur la Seine, c'est plus difficile !

M. Erwan Balanant. Mais la Pointe de la Torche, c'est très bien aussi : il y a de belles vagues, en Bretagne !

M. Jean-Jacques Ferrara. Aussi, alors que la Corse déploie depuis des années des politiques sportives ambitieuses pour faire du sport un outil d'épanouissement au service de l'ensemble de la population, un instrument de développement territorial, et un vecteur de développement économique et social, pour créer une administration de projet, pour réorganiser l'action publique du sport selon une approche transversale et penser les projets de territoire avec l'ensemble des acteurs du sport, ou encore pour rénover ses infrastructures et être en mesure d'accueillir des compétitions internationales, nous ne pouvons que regretter qu'à cette date, aucune épreuve olympique ne soit organisée sur l'île. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LR.)*

Le concept des Jeux – c'est-à-dire la carte des sites de compétition – n'étant pas encore totalement arrêté, nous nous tenons à votre disposition et à celle du comité d'organisation pour étudier la possibilité d'accueillir une épreuve olympique en Corse. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

Mme Sibeth Ndiaye, *secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement*. Je vous prie d'abord d'excuser l'absence de ma collègue Roxana Maracineanu, qui représente actuellement la France à la cérémonie d'investiture du président argentin.

Nous partageons, monsieur le député, une ambition commune : il s'agit d'organiser, à travers les Jeux olympiques, le plus grand événement sportif et culturel de la planète, qui fera, à n'en pas douter, la fierté de notre pays.

Le fait d'organiser un événement de cette nature n'empêche évidemment pas l'État, à travers notamment l'Agence nationale du sport, d'investir massivement, sur l'ensemble du territoire, en faveur d'une politique positive et de développement de l'activité sportive. Tel est d'ailleurs le cas en Corse-du-Sud, votre département, où l'Agence nationale du sport a investi 1 million d'euros l'année dernière.

Les Jeux olympiques seront aussi l'occasion de donner un coup de projecteur formidable sur ce que notre pays a de meilleur dans l'ensemble de ses territoires, qu'ils accueillent ou non des épreuves olympiques ou paralympiques. Nous souhaitons que les investissements qui seront consentis par l'État soient utiles à tous les territoires et, au-delà, à l'ensemble de nos concitoyens. C'est d'ailleurs dans cette perspective que nous avons réuni, sous l'égide du Premier ministre et pour la première fois depuis dix ans, un Comité interministériel aux Jeux olympiques et paralympiques, qui a permis de décliner plus de 170 mesures, lesquelles auront, au-delà des seuls Jeux, des retombées positives notables pour tous les citoyens français.

Cette mobilisation de l'ensemble du pays se traduit aussi par la candidature de plusieurs collectivités locales – dont, me semble-t-il, certaines collectivités corses – au label « terre de Jeux 2024 ».

Nous accueillerons ces Jeux olympiques partout en France : ils ne seront pas uniquement ceux de Paris ou de Marseille, mais ceux de tout le pays.

M. le président. La parole est à M. Jean-Jacques Ferrara.

M. Jean-Jacques Ferrara. Je vous ai bien entendue, madame la secrétaire d'État. N'oubliez pas la Corse. Le programme n'étant pas encore clos, tous les espoirs sont permis !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Ferrara](#)

Circonscription : Corse-du-Sud (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2513

Rubrique :

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 décembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [4 décembre 2019](#)